

Enquête Teruti-Lucas 2014



Evolution des espaces aquitains entre 2006 et 2014 : entre concurrence et complémentarité

50 000 hectares de terres agricoles ou naturelles ont disparu du paysage aquitain au profit de l'artificialisation depuis 2006. L'expansion des zones d'habitat, le renforcement des voies de communication et le déploiement simultané des zones d'activité socio-économique (commerce, industrie, loisirs) expliquent en partie ce résultat. En partie seulement, car les Aquitains sont de plus en plus nombreux et de plus en plus gourmands en espace, 1 200 m² en 2014 par habitant contre 1 100 m² en 2006, soit 100 m² de plus par aquitain en huit ans.

Sous une apparente stabilité, les espaces aquitains font l'objet d'une incessante redistribution des modes d'usage de sols, entre concurrence et complémentarité.

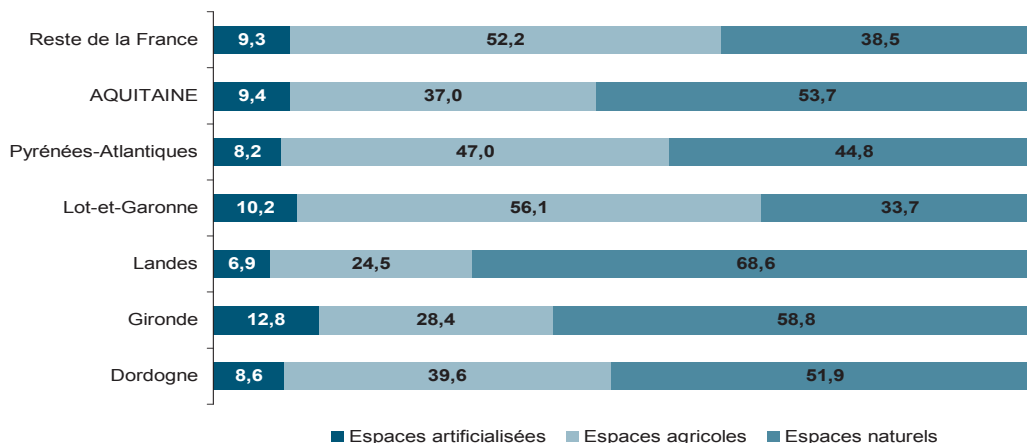
En 2014, 392 000 hectares du sol aquitain sont utilisés par des bâtiments, jardins et pelouses, routes et parkings... C'est à la fois peu et beaucoup. Peu, en regard des espaces agricoles et naturels qui recouvrent 3,8 millions d'hectares dans la région. Beaucoup, car avec le dixième de ses sols artificialisés, ce résultat rapporté à la taille de la région positionne l'Aquitaine au deuxième rang des régions françaises en terme de « surface absolue », derrière Rhône-Alpes et devant Pays de la Loire.

En Aquitaine, la part de l'artificialisation et les surfaces concernées varient fortement selon les départements : quasiment

du simple au double. Ainsi, la Gironde, le plus grand département métropolitain, avec 12,8% de sols artificialisés, se positionne au 20^{ème} rang des départements les plus artificialisés, mais au premier en terme de surface absolue, avec 130 000 hectares devant le département du Nord.

A l'opposé, 73^{ème} département en terme de part relative, avec 6,9% de sols occupés par l'artificialisation, les Landes se classent au 29^{ème} rang en terme de surface totale avec près de 65 000 hectares artificialisés.

Répartition des sols en 2014, en %



Source : Agreste - Teruti-Lucas

ANALYSES & RÉSULTATS

50 000 HECTARES DE TERRES ARTIFICIALISÉES DE PLUS EN HUIT ANS

Entre 2006 et 2014, en Aquitaine, la surface des sols artificialisés progresse de 14,6%, soit 50 000 hectares de plus qu'en 2006. L'artificialisation s'est étendue dans tous les départements, avec des résultats oscillant du simple au double aussi bien en terme d'évolution que de surface absolue, de + 7 000 ha en Dordogne (+9%) à + 19 000 hectares en Gironde (+17%).

Statistiquement, la surface artificialisée moyenne par habitant s'accroît de 100 m² sur la période. Elle s'élève à 1 200 m² en 2014 contre 1 100 m² huit ans plus tôt (dans une fourchette départementale s'étalant de 840 m² en Gironde à 1 800 m² en Dordogne).

Croissance démographique et économique, premiers moteurs de l'artificialisation

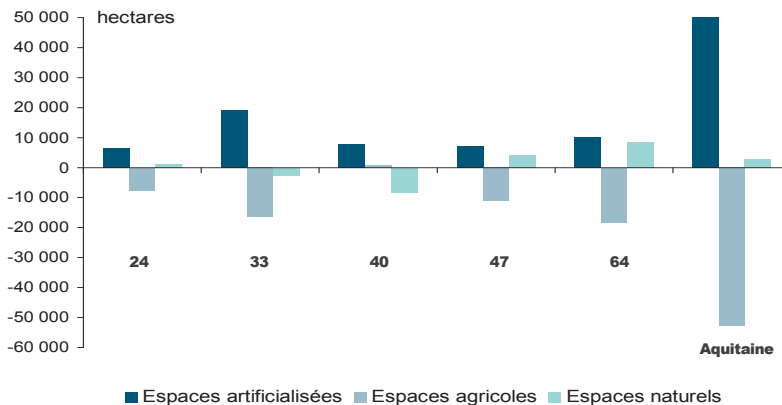
L'Aquitaine attire. Et depuis 2006, cette attractivité ne se dément pas. Ainsi, selon l'Insee, « la région gagne en moyenne 27 000 habitants par an, soit l'équivalent d'une ville comme Bergerac. Cet essor, selon l'Institut, résulte à 90% du solde migratoire (arrivées moins départs), le solde naturel (naissances moins décès) n'en représentant que 10% ». Parallèlement, en matière de mode de vie, décohabitation, diminution du nombre de couples, augmentation des personnes seules, font que la taille moyenne des ménages dans notre région s'établit à 2,2 personnes en 2013, contre 2,5 en 1990 et 2,9 en 1975.

Conséquence : d'un côté, on observe une population qui ne cesse de s'accroître et de l'autre, des ménages plus nombreux, d'une taille moindre, mais qui aspirent à plus d'espace en matière de logement, que ce soit collectif ou individuel.

Habitat en Gironde

Selon les résultats de l'enquête Teruti-Lucas, l'emprise de l'habitat continue sa progression. L'ensemble des espaces liés à l'habitation progresse de 23 000 hectares en huit ans (+12%). Ils occupent plus de 5,2% du sol aquitain en 2014, contre 4,5% huit ans plutôt. Côté surface, la Gironde en absorbe plus du tiers. Côté évolution, les Pyrénées-Atlantiques détiennent la palme (+15%), les Landes ferment la marche (+5%).

Evolution de l'occupation du sol entre 2006 et 2014, en Aquitaine par département



Source : Agreste - Teruti-Lucas

Cette progression d'ensemble est à relativiser au niveau de ses composantes. Le bâti, qui ne forme que le quart de l'habitat, gagne 12% en huit ans. Les sols artificialisés liés à l'habitation (pelouses, piscines, terrasses) progressent de 20% sur la même période. Une évolution trois fois plus importante que celle enregistrée par les autres sols liés à l'habitation (chemin, etc).

Transports dans les Landes et Pyrénées-Atlantiques

En matière d'aménagement du territoire, l'Aquitaine a connu une période de grands travaux consommateurs d'espace, en particulier au niveau des infrastructures routières (création de Langon-Pau,...., prolongement, élargissement, contournement Ouest de Bergerac, Lacanau, Dax, Aire sur Adour...).

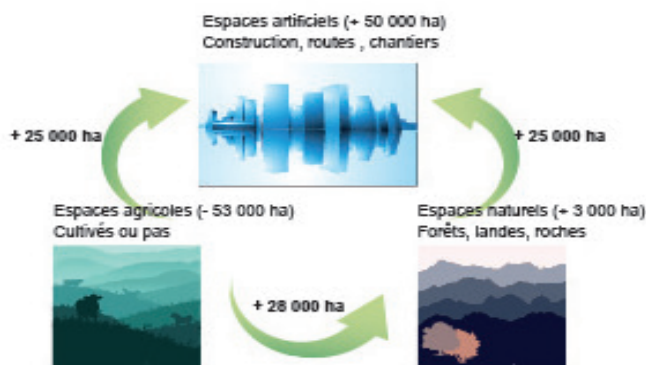
Entre 2006 et 2014, avec une hausse de 13 000 hectares, les infrastructures de transports enregistrent une croissance soutenue (+12%). Les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, départements les plus concernés avec respectivement chacun 20% d'accroissement sur huit ans, regroupent plus de la moitié des surfaces concernées.

Activité économique sur l'ensemble du territoire

Dernière composante de l'artificialisation, les surfaces liées à l'activité socio-économique (commerces, industries, services publics ou non, sports et loisirs, etc) progressent de 14 000 hectares sur la période, soit un millier d'hectares de plus que les transports qui pourtant symbolisent auprès du grand public (effet bitume) l'artificialisation des sols.



Changements d'occupation entre 2006 et 2014 en Aquitaine



Source : Agreste - Teruti-Lucas



Coup de frein en 2013 et 2014 : prise de conscience, ralentissement économique ?

L'étalement urbain se poursuit. L'artificialisation progresse en périphérie de certaines agglomérations, comme dans le cas de la métropole bordelaise, d'Arcachon, Mont-de-Marsan, de Périgueux, de Bergerac, ou du BAB...

Parallèlement, de nouvelles zones artificialisées apparaissent le long d'infrastructures de transport ou de nœuds de communication comme le long de l'axe Bordeaux-Arcachon, de la Pyrénéenne (A64), de la Transeuropéenne (A89), de l'Aquitaine (A10), ou de l'Autoroute des Landes (A63).

Mais il demeure également une artificialisation plus « diffuse » qui s'écarte des centres urbains et axes de communication. Particulièrement présente en zone rurale et/ou touristique, où la « campagne se résidentialise », de façon principale ou secondaire.

Toutefois, 2013 et 2014 marquent un net ralentissement dans l'essor de l'artificialisation. Au cours de ces deux années, au total, 8 000 hectares sont venus abonder les surfaces artificialisées. On observe un net ralentissement par rapport aux périodes précédentes, où ces sols progressaient de 13 000 hectares en 2007-2008, de 14 000 hectares en 2009-2010 pour culminer à 15 000 hectares en 2011-2012. Plusieurs causes peuvent expliquer cette rupture, même s'il est difficile d'en quantifier les contributions respectives de chacune.

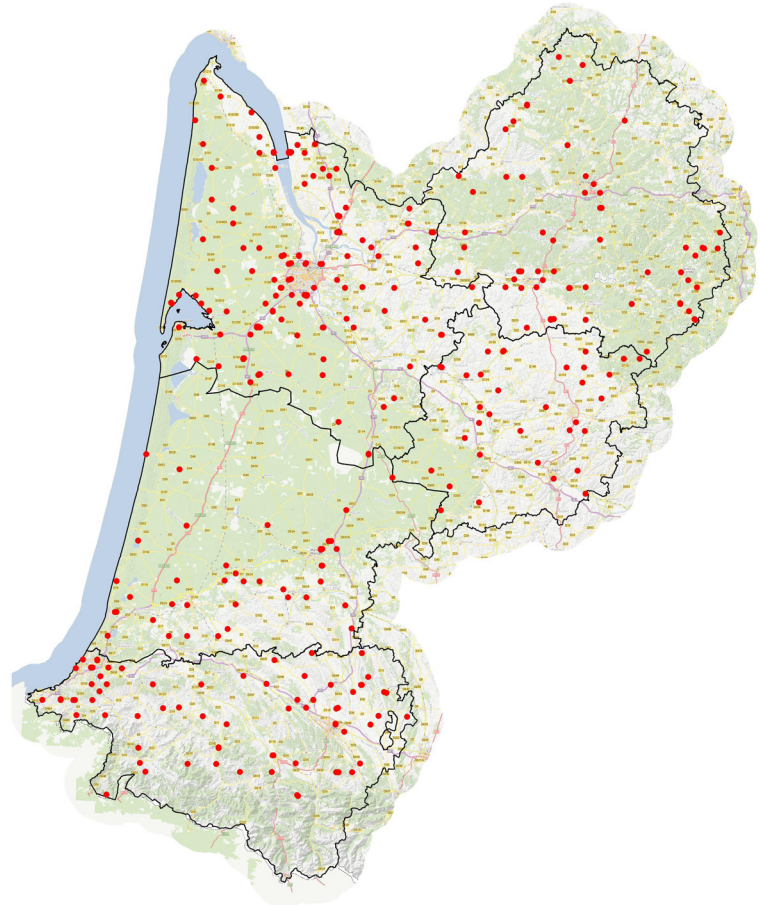
Si, sur cette période récente, l'essor démographique ne fléchit pas, le ralentissement de l'économie se traduit, en particulier, par un repli des mises en chantier et des autorisations à la construction de logements individuels (-12% en 2013 et -14% en 2014) et des locaux non résidentiels (commerce, bureau, etc). Seul, au cours de cette période, le logement à vocation « collective » tire son épingle du jeu. Faut-il y voir les effets de la politique de densification des zones urbaines mise en place par certains élus, tendant à privilégier l'habitat collectif par rapport à l'habitat individuel, plus consommateur d'espace rapporté au nombre d'habitant ? La question se pose.

Tout comme celle des premiers effets de l'instauration par le législateur des commissions départementales de consommation des espaces agricoles (CDCEA), créées par la loi de modernisation de l'agriculture de juillet 2010, outil de la stratégie nationale de lutte contre l'artificialisation des terres agricoles.



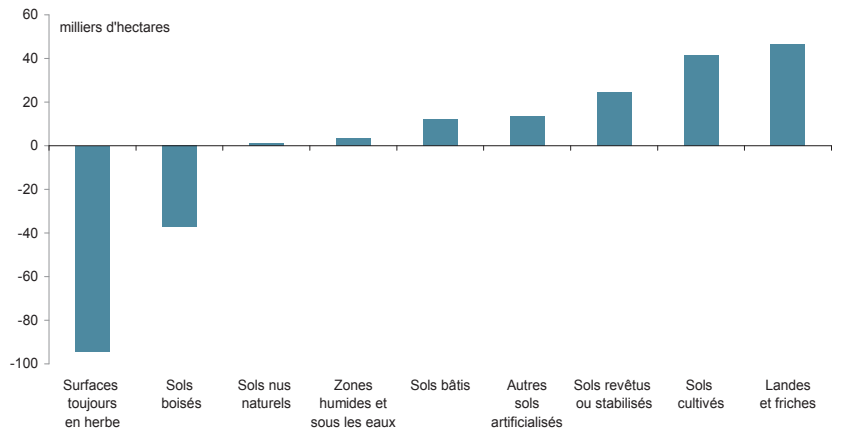
Changements d'occupation :

Cartographie des points « ARTIFICIALISÉS » en 2014 et qui ne l'étaient pas en 2006



Source : Agreste - Teruti-Lucas

Evolution des surfaces, entre 2006 et 2014



Source : Agreste - Teruti-Lucas

LA DÉPRISE AGRICOLE SE POURSUIT AU PROFIT DES SOLS NATURELS

Deuxième occupation du sol aquitain, en 2014, les espaces agricoles (cultivés ou non) représentent 38% du territoire. Les terres arables dominent avec 60% du total. Sous une apparente stabilité, les espaces agricoles, entre 2006 et 2014, font l'objet d'une importante redistribution des modes d'usage des sols, à la fois en interne mais également avec les autres types de sols.

Rotation des cultures ou changement d'affectation

Sur dix hectares de terres agricoles en 2006, neuf le sont toujours en 2014. En leur sein, on assiste à une redistribution de l'utilisation des terres. Cette dernière affecte peu l'arboriculture et la viticulture, en regard de leur caractère pérenne. Mais tel n'est pas le cas des terres arables, ou labourables. Au premier rang, en matière de changement d'affectation figurent les surfaces agricoles enherbées. Qu'ils soient ovins, bovins ou porcins, l'élevage en Aquitaine traverse depuis dix ans une période de crise. Si la restructuration du cheptel entraîne l'arrêt de nombreux ateliers, elle impacte également les terres concernées : le lent déclin de la prairie se poursuit. Ce recul en interne, se fait au profit des surfaces céréalières.

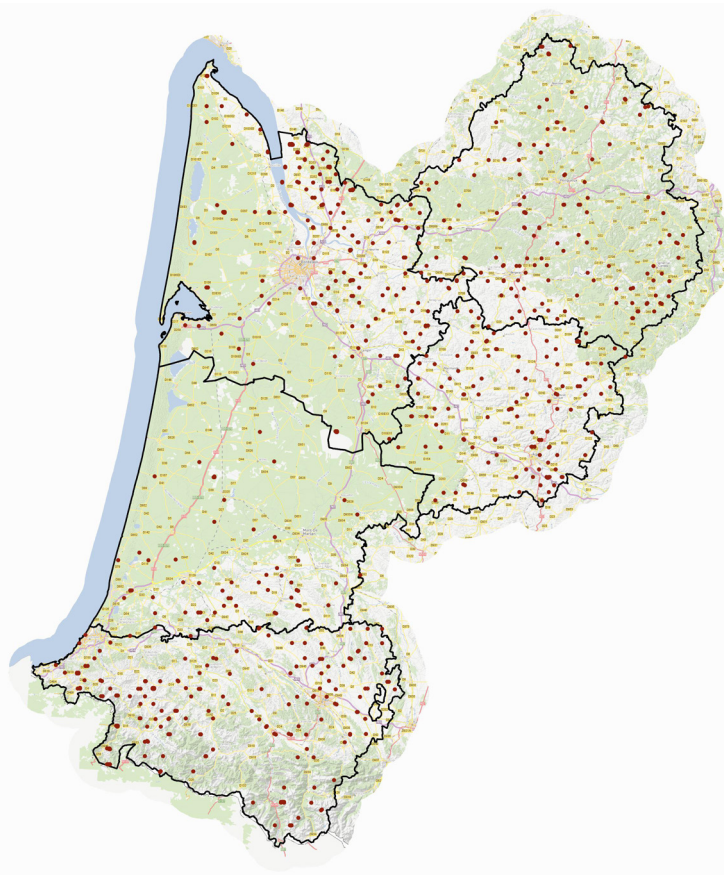
En Aquitaine, l'artificialisation n'est plus le premier contributeur à la déprise agricole

En huit ans, la surface agricole se replie de 53 000 hectares. Ce bilan net des échanges entre les diverses catégories résulte de flux plus importants. 122 000 hectares sortent du giron de l'agriculture, les deux tiers à destination des sols naturels. Dans le même temps, 69 000 hectares, pour les deux tiers issus des sols naturels rejoignent les espaces agricoles.

Sur l'ensemble des terres perdues par l'agriculture, les sols « naturels » en absorbent 28 000 (53%). Hormis dans les Landes et en Dordogne, les sols naturels se positionnent comme le premier bénéficiaire de la déprise.

Changements d'occupation :

Cartographie des points « AGRICOLES » en 2006 et qui ne le sont plus en 2014



Source : Agreste - Teruti-Lucas

Ainsi, dans les Pyrénées-Atlantiques, sur les 18 000 hectares de terres perdues par l'agriculture, 11 000 ont été réorientés vers des sols naturels. La moitié de ces surfaces agricoles sont occupées en 2014 par des friches ou landes, le reste se partageant à parts égales entre sols boisés et sols nus naturels. Sur les 17 000 hectares de terres agricoles perdus par la Gironde, 9 000 hectares rejoignent les sols naturels (2/3 de friches pour un tiers de forêt). Les 8 000 hectares restants sont majoritairement consommés par du bâti. En Lot-et-Garonne, 11 000 hectares de sols agricoles manquent à l'appel. Sur dix hectares perdus, six hectares sont aujourd'hui des friches, trois transformés en pelouse ou bitumés et un en bâti.

A l'opposé de ces trois départements aquitains, l'artificialisation demeure le premier poste de perte de surfaces agricoles en Dordogne, 4 000 hectares contre 3 500 hectares pour les sols naturels.

Les Landes se démarquent. La surface agricole se stabilise, voire progresse de moins d'un demi-millier d'hectares. Ce solde résulte d'une perte d'un millier et demi d'hectares au profit de l'artificialisation (principalement des voies de communication) compensée par un prélèvement de deux mille hectares au détriment des sols naturels, principalement de la forêt (cf. Site de la DRAAF Aquitaine – Observatoire du défrichement).



Changements d'occupation :
Cartographie des points « SOLS NATURELS » en 2006 et qui ne le sont plus en 2014

BAISSE DES SOLS BOISÉS, HAUSSE DES LANDES ET FRICHES

En Aquitaine, en 2014, les espaces naturels occupent environ 54% du territoire. 80% relèvent de sols boisés. 12% sont des landes, friches, maquis, garrigues. Les autres occupations naturelles se partagent les 8% restant. En huit ans ces sols progressent au total de 3 000 hectares.

La forêt recule

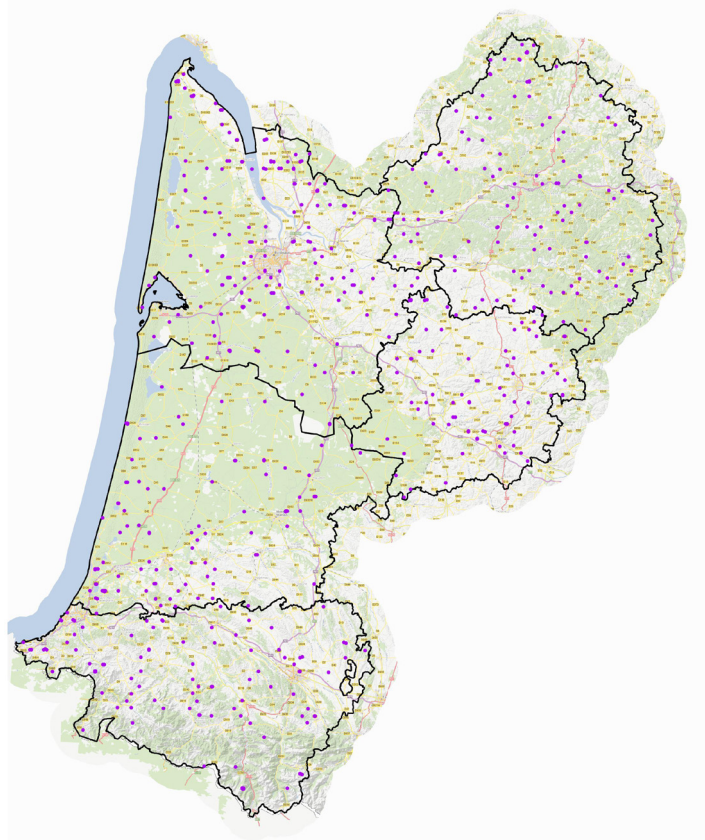
En huit ans, la surface des sols boisés perd près de 37 000 hectares. Sur la période, l'artificialisation des sols boisés n'est plus le premier contributeur à leur repli d'ensemble même si elle en absorbe près de 16 000 hectares (pour moitié occupée en 2014 par des infrastructures routières).

Les échanges entre les sols boisés et les autres sols naturels affichent un différentiel de 28 000 hectares en défaveur des sols boisés. Suite à la tempête KLAUS du 24 Janvier 2009, on compte plus de 258 000 hectares de la forêt d'Aquitaine sinistrés à plus de 40%. La filière s'est alors mobilisée pour reconstituer le massif. Des travaux ont été entrepris pour nettoyer, sécuriser puis, reconstituer le massif touché par la tempête. Travail de longue haleine qui explique qu'aujourd'hui et pour l'enquête Teruti-Lucas, les parcelles « non reconstituées » en 2014 sont comptabilisées, de façon statistique en friches et landes. En 2017, la fin du plan Chablis permettra de connaître de façon plus précise la véritable part de ces sols à l'origine boisés non reconstitués.

Parallèlement, les échanges entre sols agricoles et sols boisées affichent quant à eux un solde positif de 7 000 hectares en faveur cette fois ci des sols boisés.

La forêt de feuillus progresse (+7%)

Après avoir longtemps régressé, la forêt de feuillus retrouve des couleurs. La progression, déjà notée entre 2000 et 2006, se confirme et se poursuit, et ce quel que soit le département étudié. Sur les 45 000 hectares de feuillus apparus en huit ans, 80% sont localisés, à part égales, dans les départements de la façade atlantique.



Source : Agreste - Teruti-Lucas

Celle de résineux se replie (-6%)

Les conséquences des tempêtes de 1999 et 2009 marquent toujours la forêt de résineux d'Aquitaine, à savoir fin de la reconstitution en Gironde, début dans les Landes. En Gironde, 15 000 hectares référencés en friches en 2006 retrouvent en 2014 leur statut originel d'avant tempête 1999, à savoir forêt de résineux. A l'opposé, ce sont près de 60 000 hectares de forêt recensés en 2006, qui suite à la tempête de 2009, sont toujours à l'état de friches en 2014.

En 8 ans, 15 000 hectares de sols boisés « non économiquement productifs » disparaissent

Depuis 2006, les bosquets, haies ou alignements d'arbres, qu'ils soient à caractère agricole ou d'habitation, ont perdu le quart de leurs surfaces. Cette baisse affecte l'ensemble des départements aquitains. Phénomène toutefois plus marqué en Gironde, cette

dernière contribue pour le tiers de la perte régionale. Remembrement, disparition de parcelles à vocation agricole, mécanisation des cultures, méconnaissance des rôles agronomiques des haies expliquent en grande partie ce résultat.

Au profit des autres sols naturels

Friches, landes, et autres occupations naturelles engrangent près de 40 000 hectares sur la période. Comme précédemment cités, les sols boisés non reconstitués y contribuent de façon importante (28 000 ha)... et peut-être temporaire. Suivis de près par l'agriculture qui affiche un différentiel de 21 000 hectares au profit des autres sols naturels (presque exclusivement friches et landes). L'artificialisation grignote, par le biais d'échange, quant à elle, 9 000 hectares de friches et landes.

■ Rédacteur : Jacky BONOTAUX

Historique et méthodologie de l'enquête

L'enquête Teruti-Lucas réalisée chaque année par les services statistiques du Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt, permet de suivre l'évolution de l'occupation et de l'utilisation du sol. L'enquête Teruti existe depuis 1982 et un premier échantillon a été constitué. Il a été suivi jusqu'en 1990 et a ensuite été renouvelé en 1990 et 1991 afin de corriger certains biais de représentativité introduits lors du tirage de l'échantillon en 1982.

Les progrès techniques en matière de numérisation des documents cartographiques et de géoréférencement des points ont incité à redéfinir à nouveau un échantillon de l'enquête en 2005.

Depuis 2005, l'échantillon normal représentatif comprend 322 500 points du territoire français, dont 309 000 en métropole.

Les points sont regroupés en segment correspondant à une portion du territoire de 1,5 km sur 1,5 km. A l'intérieur d'un segment chaque point est espacé de 300 m.

En 2013, pour la métropole, on compte 31 500 segments, dont 2 333 pour l'Aquitaine, pour lesquels 18 036 points ont été enquêtés.

L'enquête Teruti-Lucas repose sur l'association originale de photographies aériennes et de relevés de terrain effectués par des enquêteurs. Pour alléger la charge des vérifications, les informations annuelles du registre parcellaire graphique des déclarations PAC sont reprises pour les points concernés.

Pour la collecte sur le terrain, un segment est visité par un enquêteur. Après la localisation du point, celui-ci détermine son occupation et son utilisation en référence aux nomenclatures détaillées correspondantes (122 postes pour l'occupation du sol, et 38 postes d'utilisation).

Elles sont ensuite simplifiées et agrégées pour la diffusion.

Comme dans toute enquête statistique, l'estimation des variables est assortie d'un calcul de précision qui dépend du niveau géographique, de l'importance de la dispersion du phénomène observé.

La construction d'un intervalle de confiance centré sur la valeur estimée permet de déterminer la plage de valeur dans laquelle la valeur vraie est comprise avec une certaine probabilité.

Définitions

Occupation du sol : couverture physique du sol (exemples : bâti, artificiel, cultivé, boisé, sous les eaux, etc...)

Utilisation du sol : fonction socio-économique ou utilisation fonctionnelle du sol (exemple : production végétale, élevage, habitation, etc...)

►► Pour en savoir plus

Définition et concepts, questionnaires, nomenclatures

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/territoire-prix-des-terres/teruti-lucas-utilisation-du/>

►► Où trouver les publications nationales et régionales

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/primeurs>

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/>

►► Où trouver les résultats

[http:// stats.agriculture.gouv.fr/disar](http://stats.agriculture.gouv.fr/disar)

Sélectionner Données en ligne, Rubriques, Territoire-Population

Vient de paraître :

Agreste Aquitaine - Mémento Filière Forêt-Bois - Edition 2016



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

©AGRESTE

2015

Prix : 2,50 €

Agreste

la statistique agricole



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directrice Régionale, par intérim : Sabine BRUN-RAGEUL
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES
Rédacteur en chef : Katia ESTEBAN
Composition : SRISSET Aquitaine - Impression : AIN
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412